

Rapport ESG

2022

Table des matières

Mot de notre chef de la direction	3
Qui sommes-nous?.....	4
Notre mission.....	6
Notre vision.....	6
Nos valeurs et nos comportements	6
Nos marques.....	7
Notre présence en Amérique du Nord	7
Nos piliers ESG.....	8
Mettre en place une saine gouvernance ESG	13
Prendre soin des gens	18
1. Offrir des produits sécuritaires et de qualité	19
2. Bâtir une culture de la santé, de la sécurité et du mieux-être.....	21
3. Promouvoir une culture basée sur la diversité, l'équité et l'inclusion	23
4. Avoir un impact positif sur nos communautés	25
COVID-19 : résilience et adaptation	27

Prendre soin de notre planète	28
1. Améliorer la durabilité de nos emballages	29
2. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre.....	31
3. Préserver l'eau	34
4. Réduire nos matières résiduelles.....	36
Le Centre d'excellence en innovation.....	38
Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable	39
À propos de ce rapport.....	42



Mot de notre chef de la direction

Lassonde est une entreprise humaine qui a à cœur le bien-être de la société, au-delà de ses obligations légales et réglementaires. Chaque geste et décision que nous prenons pour réduire notre impact environnemental, améliorer la situation des communautés et nous conformer à la réglementation s'inscrit dans notre désir d'être une entreprise responsable. Cette approche est intimement liée à notre vision environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) 2030 : **Être une entreprise respectueuse de l'environnement, influente et engagée, qui se positionne comme leader dans la transition vers une société plus durable.**

Au cours des dernières années, nous nous sommes concentrés à bâtir la structure de gouvernance qui nous permettra d'atteindre cette vision. Premier pilier de notre stratégie ESG, cette structure est la fondation de notre démarche. Nous nous sommes fixé des objectifs et avons établi nos priorités pour les années à venir. Nous nous sommes ensuite tournés vers ce qui est le plus précieux : nos gens. Que ce soient nos employé.es, notre clientèle ou encore les communautés que nous desservons, prendre soin des gens a toujours été dans la culture de Lassonde. Nous continuerons à améliorer nos façons de faire, autant au niveau de la santé et sécurité que de la diversité, de l'équité et de l'inclusion. S'inscrivant dans notre troisième pilier, prendre soin de notre planète, le Centre d'excellence en innovation nous apportera des pistes de solutions novatrices, notamment en ce qui a trait à la durabilité de nos emballages. En matière d'environnement, nos groupes de travail collaboreront à différents niveaux afin d'identifier les endroits où nous pouvons nous améliorer. Notre dernier pilier nous amènera à ouvrir le dialogue avec nos fournisseurs afin de faire croître l'engagement envers la création d'une chaîne d'approvisionnement plus durable.

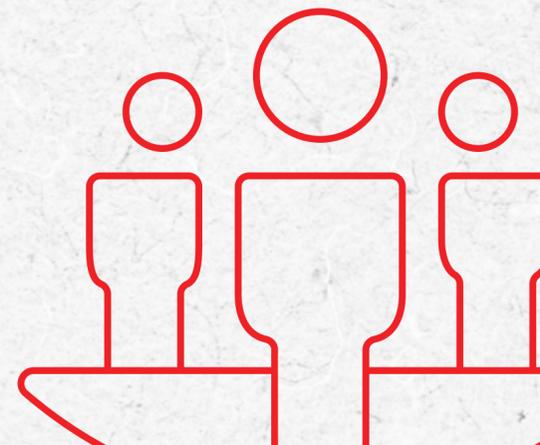
Je suis fière de vous présenter ce rapport qui démontre notre rigueur, qui fait état de notre progression et qui nous positionne pour l'avenir. Nos équipes sont motivées et prêtes à mettre les efforts nécessaires afin que Lassonde reste engagée dans ce parcours ESG.

Nathalie Lassonde, chef de la direction et vice-présidente du conseil d'administration





Qui sommes-nous?





Plus de 105 ans de passion

Industries Lassonde inc. est un chef de file de l'industrie des aliments et des boissons en Amérique du Nord. La Société développe, fabrique et commercialise une vaste gamme de produits de marque privée et de marque nationale, incluant des breuvages prêts à boire, des collations à base de fruits ainsi que des concentrés de jus surgelés. Elle est aussi une importante productrice de sauces aux canneberges et de produits alimentaires spécialisés tels que des sauces pour pâtes, des soupes ainsi que des bouillons et sauces à fondue.

La Société fabrique ses produits de qualité supérieure grâce à l'expertise de plus de 2 700 employé.es travaillant dans ses installations situées au Canada et aux États-Unis.

Fondée au Québec en 1918 par un couple d'entrepreneurs désirant aider les cultivateur.trices locaux avec leurs surplus de récoltes, Lassonde prône des valeurs fortes, telles que le respect et l'intégrité, la responsabilité et la communauté.





Notre mission

Créer des boissons et des aliments de qualité que les consommateurs aiment et les clients apprécient, dont les employés sont fiers, et qui respectent notre planète.

Notre vision

Nos produits savoureux, dans plus de mains, répondant à plus de besoins, pour diverses occasions, chaque jour.

Nos valeurs et nos comportements

Nous sommes guidés par un ensemble de valeurs fondamentales qui renforcent nos convictions et par un ensemble de comportements qui guident nos actions, chaque jour. Ces deux éléments sont au cœur de ce que nous sommes et de la façon dont nous nous engageons auprès de nos employés et de chacune de nos parties prenantes. Ensemble, ils façonnent une expérience Lassonde unique, axée sur la création de valeur, de la bonne manière.

Nos valeurs nous représentent. Elles sont ce qui nous rend uniques et nous distinguent des autres organisations.

Nos comportements guident nos actions, en tandem avec nos valeurs. Ils servent à réaliser nos ambitions, nos objectifs et nos priorités stratégiques et renforcer notre culture d'entreprise.





Nos marques

<p>Jus et boissons</p>	
<p>Collations</p>	
<p>Aliments de spécialités</p>	
<p>Vins et cidres</p>	

Notre présence en Amérique du Nord





Nos piliers ESG





Nos piliers ESG

En 2022, Lassonde a complété une étude de matérialité ayant mené à l'identification des sujets ESG les plus importants pour nos parties prenantes internes et externes. L'objectif était de structurer notre stratégie de développement durable autour des facteurs ESG considérés comme étant prioritaires et ayant un potentiel de création de valeur pour l'organisation.

Notre stratégie s'articule autour de quatre principaux piliers, chacun étant divisé en priorités. Le rapport présente les raisons pour lesquelles chaque priorité est importante pour Lassonde, l'approche que nous adoptons à son égard, ainsi que les plans d'action et les objectifs que nous nous sommes fixés, le cas échéant. Nous divulguons des données lorsqu'elles sont disponibles.

Pilier 1 : Mettre en place une saine gouvernance ESG

La promotion d'une saine gouvernance ESG est une priorité pour Lassonde, car elle soutient notre stratégie de développement durable. Nous avons implanté une structure organisationnelle adaptée à notre ambition afin d'accélérer nos efforts vers l'atteinte de nos objectifs. Au cœur de cette structure se trouvent différents groupes de travail qui coordonnent la mise en œuvre de nos plans d'action, en collaboration avec le comité de direction ESG et avec l'appui du conseil d'administration et de son comité de gouvernance.

Pilier 2 : Prendre soin des gens

Lassonde est consciente de son impact sur ses parties prenantes, autant internes qu'externes. Se soucier de l'humain est une priorité et fait partie intégrante de notre culture. Nous prenons le temps d'examiner nos comportements et de comprendre la réalité et les besoins des gens qui nous entourent. Notre engagement s'articule autour de quatre priorités qui guideront nos actions :

1. Offrir des produits sécuritaires et de qualité
2. Bâtir une culture de santé, de sécurité et de mieux-être
3. Promouvoir une culture basée sur la diversité, l'équité et l'inclusion
4. Avoir un impact positif sur nos communautés

Pilier 3 : Prendre soin de notre planète

L'environnement et les changements climatiques sont des sujets qui doivent être traités avec rigueur et sérieux, afin que les générations futures puissent profiter autant que les générations précédentes des ressources que la planète a à offrir. La considération de notre empreinte environnementale fait partie intégrante de notre stratégie de croissance. Nos actions sont regroupées sous les quatre priorités suivantes :

1. Améliorer la durabilité de nos emballages
2. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre
3. Préserver l'eau
4. Réduire nos matières résiduelles

Pilier 4 : Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable

Notre engagement est clair : nous visons à bâtir une chaîne d'approvisionnement durable. Nous reconnaissons l'importance qu'elle soit le reflet de notre culture d'entreprise et des valeurs et comportements que nous prônons.

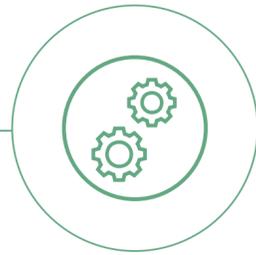


Sommaire de nos réalisations

Depuis plusieurs années, Lassonde cumule les initiatives sociales et environnementales. En 2022, l'entreprise a pris un virage afin de mieux se positionner pour répondre aux attentes grandissantes de ses parties prenantes.

Cette année charnière aura été marquée par l'élaboration d'un programme de développement durable encadré de processus rigoureux et d'une structure organisationnelle propice à déployer efficacement notre stratégie.





Pilier 1 : Mettre en place une saine gouvernance ESG

Se doter d'une structure de gouvernance et de processus pour gérer efficacement les considérations ESG.

- Instauration d'une structure de gouvernance ESG constituée de groupes de travail et d'un comité de direction.
- Mise en place d'un processus rigoureux de collecte des données ESG.



Pilier 2 : Prendre soin des gens

Mettre le mieux-être, la santé et la sécurité de nos employé.es et des communautés où nous opérons au cœur de nos actions.

- Maintien de l'ensemble des certifications reconnues par l'Initiative mondiale pour la sécurité des aliments (GFSI) dans nos usines d'aliments de spécialités et de production de jus.
- Création d'un programme de reconnaissance en santé et sécurité pour les employé.es.
- Création du groupe de travail Employé.es & Culture responsable des questions de diversité, d'équité et d'inclusion.
- Déploiement d'un sondage nord-américain auprès des employé.es portant sur la diversité, l'équité et l'inclusion.



Pilier 3 : Prendre soin de notre planète

Se tourner vers l'avenir en priorisant des actions concrètes qui diminuent notre impact environnemental.

- Création de groupes de travail en matière d'Emballages & d'Écoconception dans chaque filiale.
- Augmentation à 35 % de pailles en carton sur nos produits de marques nationales au Canada.
- Calcul de nos émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2.
- Confirmation de notre engagement à adhérer à la *Science-Based Target initiative (SBTi)*.
- Finalisation de la collecte des données de consommation d'eau dans toutes nos usines à travers l'Amérique du Nord.



Pilier 4 : Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable

Avoir un impact déterminant tout en étant le reflet de notre culture d'entreprise et de nos valeurs.

- Confirmation de la chaîne d'approvisionnement durable comme un des piliers de notre stratégie.



Nos leviers

Nos réalisations sont le fruit d'efforts combinés de différents groupes de travail, employé.es, fournisseurs et partenaires. Afin de les appuyer, Lassonde utilise de puissants leviers qui contribuent au rayonnement de chaque projet.

ENGAGEMENT

Lassonde mise sur son engagement envers les considérations ESG et celui de ses parties prenantes afin de donner un élan à sa stratégie de développement durable. Employé.es, fournisseurs, clientèle, consommateur.trices : chaque geste compte. Au-delà des objectifs que nous nous sommes fixés, nous reconnaissons la nécessité d'un effort global commun vers une société plus durable.

INNOVATION

L'innovation représente l'étincelle qui mène au changement et qui vient appuyer les efforts de l'organisation dans la recherche de solutions durables et créatrices de valeur. Chaque idée novatrice qui contribue à atteindre nos cibles ESG est une idée qui mérite d'être explorée.

ÉDUCATION

L'éducation joue un rôle clé dans notre société et constitue un moteur de transformation. Afin de concrétiser nos objectifs, nous contribuons à l'effort de sensibilisation en matière ESG en priorisant l'éducation de nos parties prenantes.



Pilier 1

Mettre en place une saine gouvernance ESG



Se doter d'une structure de gouvernance et de processus pour gérer efficacement les considérations ESG.



Pourquoi est-ce important pour nous?

Promouvoir de bonnes pratiques de gouvernance ESG est une priorité pour l'organisation en plus d'être essentielles au déploiement de notre stratégie de développement durable.

« Une bonne gouvernance est une pratique d'affaires indispensable. Cela signifie que les bonnes décisions sont prises, au bon moment, par la bonne personne, avec les bonnes informations. Cela est également vrai avec la gouvernance ESG. Nous croyons fermement qu'une structure de gouvernance constituée d'équipes multidisciplinaires dédiées à l'atteinte de nos objectifs représente un des éléments clés nécessaires à notre succès. »

– Vince Timpano, président et chef de l'exploitation





Notre approche

Conseil d'administration

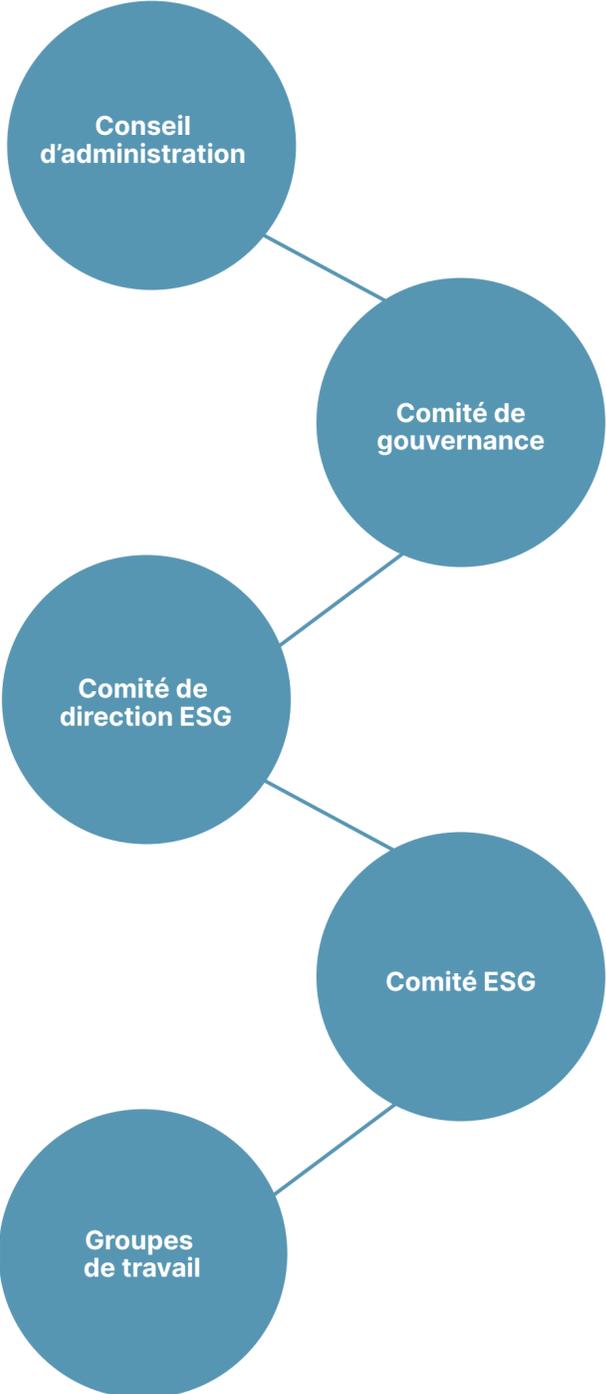
Le conseil d'administration a la responsabilité d'adopter un cadre de pratique ESG et de superviser l'alignement de la stratégie de développement durable avec la stratégie globale de l'organisation. Le conseil a confié à son comité de gouvernance la responsabilité de recommander l'adoption d'un cadre de pratique ESG et d'en superviser la mise en application ainsi que la divulgation.

Comité de direction ESG

La responsabilité d'approuver l'orientation stratégique en matière ESG tombe sous l'égide du comité de direction ESG et ultimement, de la chef de la direction. Le comité, qui se rencontre sur une base trimestrielle, est constitué de membres de la haute direction, de la chef de la direction et du comité ESG.

Comité ESG

Le comité ESG développe les orientations stratégiques et s'assure que soient réunies toutes les conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs de l'organisation. Le comité fait rapport de ses avancements au comité de direction ESG et au conseil d'administration. Ensemble, les membres de l'équipe s'assurent que les priorités soient adéquatement gérées et que les plans d'action soient développés et pris en charge par les personnes appropriées au sein des groupes de travail. Le comité relève du vice-président principal, Innovation, qualité et développement durable.



Responsabilités du comité ESG

- Direction** Fixer les ambitions, objectifs et priorités de l'organisation en matière de développement durable et de facteurs ESG et élaborer des plans d'action pour les atteindre.
- Outils et technologies** Mettre en œuvre une stratégie fondée sur les données et soutenue par des outils et des technologies appropriés pour mesurer les progrès et prendre des décisions efficaces.
- Expertise** Développer et partager les connaissances et l'expertise et fournir un soutien aux parties prenantes internes.
- Rapport** Assurer la mise en place de rapports sur les engagements et les résultats en matière d'ESG.
- Gouvernance** Mettre en œuvre une structure de gouvernance ESG pour soutenir le déploiement de la stratégie de développement durable.
- Partenariats** Développer de nouveaux partenariats stratégiques et renforcer les partenariats actuels.

Réalisations 2022

L'année 2022 a été marquée par une première phase de déploiement de la nouvelle structure organisationnelle ESG et par la création de différents groupes de travail. Constitués d'équipes multidisciplinaires, ces groupes de travail ont comme objectif d'optimiser le processus de développement et de mise en œuvre des plans d'action et de s'assurer d'un suivi adéquat de nos progrès.

Priorités 2023

Plusieurs nouveaux groupes et sous-groupes de travail seront lancés lors de l'exercice 2023, notamment pour supporter nos objectifs et initiatives en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, de gestion de l'eau et des matières résiduelles. Le comité ESG travaillera également en étroite collaboration avec le Centre d'excellence en innovation sur des projets d'emballages et de revalorisation de certaines matières résiduelles. En plus de miser sur l'amélioration continue de notre structure organisationnelle, nos efforts s'accroîtront en matière de communication, de reddition de compte et de gestion des risques. Lassonde s'engage notamment à fournir à ses parties prenantes de l'information utile et pertinente sur ses engagements et ses réalisations ESG sur une base annuelle.

Les groupes de travail suivants ont vu le jour en 2022 :

Gouvernance ESG & Éthique

S'assure d'optimiser les pratiques de gouvernance ESG de l'organisation.

Emballages & Écoconception

Vise à améliorer la durabilité de nos emballages.

Gestion de l'eau

Coordonne les efforts en matière de réduction de la consommation d'eau.

Matières résiduelles & Circularité

A la responsabilité d'établir des plans d'action pour la réduction des matières résiduelles destinés à l'enfouissement.

Employé.es & Culture

Veille au développement et au déploiement de plans d'action afin d'améliorer en continu nos pratiques en matière de ressources humaines, incluant celles liées à la diversité, l'équité et l'inclusion.

Communications ESG

Met en place les outils et moyens de communication efficaces pour informer nos parties prenantes de nos réalisations et objectifs ESG.



ÉDUCATION

Parmi les mesures mises en place pour assurer une saine gouvernance, Lassonde rend disponible son code d'éthique sur son site web, ainsi qu'à ses employé.es. Chaque nouvelle personne embauchée doit lire et attester en avoir pris connaissance. Ce processus est répété annuellement. Nous nous assurons ainsi que nos valeurs, comportements et engagements sont compris de tous et toutes et incarnés dans les actions quotidiennes de l'organisation.

Les données au cœur de notre stratégie

Lassonde s'est dotée en 2021 d'une plateforme permettant de collecter et de suivre l'évolution de ses données ESG. Des employé.es sont responsables d'entrer les données dans la plateforme pour tous les sites de Lassonde, que ce soit une usine, un bureau ou un entrepôt à travers l'Amérique du Nord.





Pilier 2

Prendre soin des gens

Mettre le mieux-être, la santé et la sécurité de nos employé.es et des communautés où nous opérons au cœur de nos actions.





1 Offrir des produits sécuritaires et de qualité

Pourquoi est-ce important pour nous?

Offrir des produits sécuritaires et de qualité est au cœur de nos priorités afin de maintenir la confiance des consommateur.trices, de notre clientèle et de nos parties prenantes. En tant qu'entreprise de transformation alimentaire, nous considérons dans notre stratégie de gestion de risques, les risques inhérents à la sécurité et à l'intégrité de nos produits. C'est pourquoi nous orientons tous nos efforts vers la fabrication de produits sûrs et de qualité pour les consommateur.trices.

Notre engagement :
fournir des produits de confiance.





Notre approche

Lassonde s'efforce de mitiger les risques liés à la sécurité et à la qualité des produits en déployant les meilleures pratiques de gestion dans l'ensemble de l'organisation. Nous nous assurons de communiquer clairement nos exigences à nos différentes parties prenantes.

Nous appliquons des standards élevés en matière de salubrité des aliments et de gestion de la qualité. Toutes nos usines d'aliments de spécialité et de production de jus doivent maintenir des certifications reconnues par l'Initiative mondiale pour la salubrité des aliments (« certifications GFSI »¹). Nos installations sont auditées par des tiers chaque année pour confirmer le maintien de ces certifications.

Nous effectuons des audits internes et participons à des audits dirigés par nos clients afin d'assurer la sécurité alimentaire tout au long de notre chaîne de production. Ces audits identifient les cas potentiels de non-conformité dans nos processus et nous permettent de prendre rapidement des mesures correctives sur les problèmes identifiés.

Nous appliquons les mêmes standards à l'égard de notre réseau de conditionneurs à forfait (co-packers) qui procèdent à l'emballage de nos produits. Nous exigeons de ces partenaires qu'ils détiennent des certifications GFSI. Lorsque ce n'est pas le cas, nous procédons à des validations additionnelles et requérons un plan de transition clair vers l'obtention d'une telle certification.

Parmi toutes les divisions de Lassonde, nous nous approvisionnons à l'échelle mondiale auprès de plus de 800 fournisseurs d'ingrédients. Dans le cadre de notre programme d'approbation des fournisseurs, nous vérifions qu'ils soient dûment certifiés GFSI. Les fournisseurs ne détenant pas de certification font l'objet d'un examen plus approfondi, et une documentation supplémentaire est demandée pour nous assurer de recevoir des ingrédients de la plus haute qualité.

Nous avons mis en place une structure de gouvernance centralisée impliquant différentes équipes à travers l'Amérique du Nord. Chapeauté par le vice-président principal, Innovation, qualité et développement durable, le comité nord-américain en salubrité des aliments traite entre autres des risques dans notre chaîne d'approvisionnement, des changements réglementaires et des meilleures pratiques.

¹La Global Food Safety Initiative (Initiative mondiale pour la salubrité des aliments) est une collaboration globale réunissant l'ensemble des acteurs de l'industrie alimentaire pour faire progresser la sécurité alimentaire.

Statut 2022

Objectifs 2025

100 %

de nos usines d'aliments de spécialité et de production de jus détiennent des certifications GFSI.



100 %

92 %

de nos conditionneurs à forfait détiennent des certifications GFSI.



100 %

92 %

de nos fournisseurs d'ingrédients détiennent des certifications GFSI.



95 %

ÉDUCATION

Des représentant.es de la qualité de toutes les divisions de Lassonde ont participé au sommet nord-américain sur l'assurance qualité. Cette rencontre a permis à nos équipes de partager leur expertise et les meilleures pratiques, résoudre divers problèmes auxquels l'organisation est confrontée et créer des synergies entre nos équipes réparties partout en Amérique du Nord.



2. Bâtir une culture de la santé, de la sécurité et du mieux-être

Pourquoi est-ce important pour nous?

Nos employé.es sont notre bien le plus précieux et nous ne pourrions pas maintenir nos activités sans eux et elles. De plus, nous sommes assujettis à des risques spécifiques en matière de santé et sécurité qui, en cas de matérialisation, pourraient entraîner des coûts et avoir une incidence sérieuse sur la réputation de l'organisation. C'est pourquoi la santé, la sécurité et le mieux-être de nos employé.es constituent des piliers fondamentaux de notre stratégie de croissance.

Lassonde place la santé, la sécurité et le mieux-être au travail à l'avant-plan.





Notre approche

Nous croyons en l'importance de développer une culture de prévention qui prône l'interdépendance et la responsabilisation de chaque employé.e. La gestion des risques auxquels nous sommes assujettis et le développement d'une culture de santé, de sécurité et de mieux-être reposent sur la mise en place d'une structure de gouvernance solide, ainsi que sur l'engagement, la sensibilisation et la formation de nos employé.es.

Sous la responsabilité du chef de la direction des ressources humaines, un comité nord-américain de santé et sécurité se réunit trois fois par année pour examiner les résultats des années précédentes, établir les priorités pour l'année suivante et s'assurer de leur communication à tous les directeur.trices d'usine.

Le **groupe de travail Employé.es & Culture** a également été mis en place afin d'établir et discuter des priorités, des plans d'action et du suivi de la performance en matière de santé, de sécurité et de mieux-être, y compris les questions liées à la santé mentale et à la diversité, l'équité et l'inclusion. Le groupe de travail, qui se compose du comité ESG et du chef de la direction des ressources humaines, se réunit chaque mois.

Afin de continuer d'améliorer nos pratiques en termes de santé, de sécurité et de mieux-être au travail, Lassonde a défini un plan stratégique sur trois ans, incluant trois étapes clés :

- Renforcer la gouvernance pour l'ensemble de nos usines en matière de gestion de la santé et de la sécurité, notamment par le déploiement de formations et de programmes.
- Effectuer des audits de vérification externes par des tiers pour évaluer les performances de l'entreprise en matière de santé et sécurité.
- Effectuer des audits internes rigoureux pour évaluer l'efficacité et la mise en œuvre des initiatives en matière de santé, de sécurité et de mieux-être.

Réalisations 2022

- Mise en place du programme de reconnaissance ICI (Intention, collaboration, intervention) en santé et sécurité afin de rehausser l'engagement de nos employé.es.
- Déploiement au Canada de la Brigade Santé & Qualité de vie au travail et du Programme S.O.I. (Sensibiliser, Optimiser, Influencer) visant l'amélioration de la santé et du mieux-être à travers l'organisation, notamment par l'entremise de programmes de prévention. Un ou une ambassadeur.drice pour chaque établissement est responsable de créer des initiatives et de gérer de manière proactive le mieux-être des employé.es.

Priorités 2023

- Déployer aux États-Unis la Brigade Santé & Qualité de vie au travail et le Programme S.O.I.
- Augmenter nos capacités de prévention avec la mise en place de comités de santé et de sécurité et ajouter une ressource dédiée dans chaque usine de plus de 100 employé.es.
- Compléter des audits externes en santé et sécurité.
- Former 100 % des gestionnaires en matière de santé mentale.

Objectif 2025



Améliorer nos pratiques en matière de santé, de sécurité et de mieux-être.

ÉDUCATION

Lassonde augmente continuellement la sensibilisation à tous les niveaux de l'entreprise afin d'identifier et évaluer les signes précurseurs de détérioration de la santé mentale et d'épuisement professionnel. Les gestionnaires sont formés pour travailler avec leurs équipes afin de gérer de manière proactive cet aspect important de la santé.



3 Promouvoir une culture basée sur la diversité, l'équité et l'inclusion

Pourquoi est-ce important pour nous?

Nous reconnaissons l'importance de la diversité, de l'équité et de l'inclusion pour notre organisation en ce qu'elles permettent notamment d'enrichir notre capital humain, de stimuler l'engagement et la créativité collective et ultimement, d'améliorer notre performance.

« Nous croyons que les profils, expériences et expertises uniques de chaque employé.e nous rendent plus forts et nous nous engageons à favoriser une culture qui valorise la diversité, l'équité et l'inclusion. »

– Nathalie Lassonde, chef de la direction et vice-présidente du conseil d'administration





Notre approche

Signe de l'engagement de la direction en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, le **groupe de travail Employé.es & Culture** a été créé lors de l'exercice 2022. Le chef de la direction des ressources humaines et le comité ESG se rencontrent sur une base mensuelle afin de veiller au développement et au déploiement d'initiatives concrètes. Le comité s'assure d'évaluer et d'améliorer en continu nos pratiques, en priorisant à court terme la formation et la sensibilisation des employé.es.

Réalisations 2022

- Création du **groupe de travail Employé.es & Culture**, responsable des questions de diversité, d'équité et d'inclusion.
- Réalisation d'un sondage sur la diversité, l'équité et l'inclusion auprès de tous les employé.es permanents à travers l'Amérique du Nord.

Priorités 2023

- Offrir une formation à nos employé.es sur les questions de diversité, d'équité et d'inclusion.

Objectif 2025



Améliorer nos pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

ENGAGEMENT

Le sondage en matière de diversité, d'équité et d'inclusion a été déployé vers la fin de l'exercice 2022. Ce sondage visait à récolter des données en matière de diversité au sein de toutes nos équipes à travers l'Amérique du Nord, tout en leur permettant de nous transmettre leurs commentaires et suggestions au sujet de l'équité et de l'inclusion. Les résultats recueillis permettront d'établir des plans d'action concrets et adaptés à la situation et aux besoins de nos employé.es.



4. Avoir un impact positif sur nos communautés

Pourquoi est-ce important pour nous?

Nul besoin de chercher bien loin, chez Lassonde, la responsabilité et le respect font partie de nos valeurs. D'emblée, lors de la fondation de l'entreprise, Lassonde s'est engagée à être responsable en aidant les communautés avec leur surplus de récoltes. Et 105 ans plus tard, cet engagement continue, notamment grâce à un programme de dons et de commandites.



Crédit photo : Catrine Daoust



Notre approche

Depuis plusieurs années, Lassonde s'associe à la vie des communautés locales, régionales, au niveau provincial/par état ainsi que dans certains cas, sur une base nationale par le moyen de commandites ou de dons, sous forme de contribution monétaire ou en produits. Basé sur l'importance de la sécurité alimentaire et d'apporter un support à nos communautés locales, notre programme de dons et commandite nous permet de redonner aux communautés.



Réalisations 2022

Les engagements de Lassonde et de ses marques en dons et commandites se font sentir à travers l'Amérique du Nord. En 2022, au Canada seulement, Lassonde a remis plus de 347 000 \$ en dons et commandites. Nous avons également contribué aux banques alimentaires et événements pour la communauté avec des dons de produits avoisinant 1,6 million \$ en valeur monétaire.

Nos usines ont aussi un grand rôle à jouer dans le support aux communautés locales. Par exemple, notre usine de Lassonde à Sparta au Michigan a mis sur pied un important programme de dons de produits depuis plusieurs années. Environ 1 800 bouteilles de 1,8 L sont remises en moyenne chaque semaine à des organismes de la région, principalement à l'organisme Feeding America West Michigan qui travaille avec des banques alimentaires réparties dans l'État du Michigan et dans la région du Midwest des États-Unis.

Objectif 2025



Avoir un impact positif mesurable sur les communautés locales où nous opérons grâce à un programme de dons et de commandites qui soutient les initiatives permettant d'améliorer la sécurité alimentaire ainsi que l'épanouissement des communautés locales où nous opérons.



COVID-19 : résilience et adaptation

Face à cette crise sans précédent, le mot d'ordre est clair : les employé.es sont la priorité. La mise en place d'une structure rigoureuse et d'actions concrètes, telles que l'adaptation des espaces de travail et les communications claires, continuent de contribuer à la mobilisation de nos employé.es.

Nous avons également pris des mesures afin que la santé mentale soit une priorité en proposant des programmes, en augmentant la formation et la sensibilisation et en effectuant plus de suivis auprès des employé.es. Ils et elles sont donc plus sensibiliser et peuvent mieux identifier les signes de détresse.

S'il y a une chose à retenir de cet événement marquant, c'est certainement la résilience, la détermination et la capacité d'adaptation de nos employé.es, qui continuent de se présenter jour après jour et qui déploient des efforts remarquables. Ce tour de force permet de réduire les impacts de la COVID sur les activités de Lassonde.





Pilier 3

Prendre soin de notre planète



Se tourner
vers l'avenir en
priorisant des
actions concrètes
qui diminuent
notre impact
environnemental.





1. Améliorer la durabilité de nos emballages

Pourquoi est-ce important pour nous?

En tant qu'un des chefs de file de l'industrie des aliments et des boissons en Amérique du Nord, Lassonde produit une quantité importante d'emballages annuellement.

Avec cette réalité vient la responsabilité d'agir pour diminuer l'empreinte environnementale de nos emballages. Ce positionnement s'aligne avec les demandes grandissantes de notre clientèle et de nos consommateur.trices en matière de durabilité.

ENGAGEMENT

Lassonde travaille en étroite collaboration avec les fournisseurs d'emballages afin de créer des opportunités d'améliorer la durabilité globale de notre portefeuille d'emballages.





Notre approche

Nous misons sur des objectifs clairs en matière de recyclabilité et de contenu recyclé ainsi que sur la collaboration d'équipes dédiées à l'amélioration de nos emballages. Nous avons mis en place des **groupes de travail en matière d'Emballages & d'Écoconception** au sein de chaque filiale de l'organisation afin de regrouper l'expertise et d'optimiser nos efforts. Ces groupes se rencontrent trimestriellement et incluent principalement la vice-présidence Opérations et les membres des équipes d'ingénierie, d'approvisionnement, d'assurance qualité et de recherche et innovation. Ces groupes travaillent également de pair avec le Centre d'excellence en innovation.

Lassonde a mis en place un processus de collecte et de validation des données qui a fait l'objet d'une revue par des tiers experts. Il est possible que les données soient ajustées ultérieurement au fur et à mesure que nos processus évoluent et que la qualité des données disponibles s'améliore.

Réalisations 2022

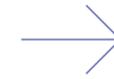
- Création de groupes de travail en matière d'Emballages & d'Écoconception dans chaque filiale.
- Augmentation à 35 % de pailles en carton sur nos produits de marques nationales au Canada.

Statut 2022

Objectifs 2025

99 %²

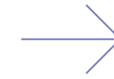
des composantes de nos emballages primaires et secondaires³ sont recyclables.



100 %

14 %²

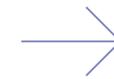
de contenu recyclé dans nos emballages primaires prioritaires⁴.



20 %

3 %²

de contenu recyclé dans nos emballages primaires en PET.



50 %

35 %⁵

de pailles en carton sur nos produits de marques nationales au Canada.



100 % partout en Amérique du Nord, en plus d'identifier des alternatives à la paille.

²Données basées sur les volumes d'achat durant l'exercice 2022 pour l'ensemble de nos marques nationales et marques privées.

³L'emballage primaire est directement en contact avec le produit et est généralement destiné au consommateur final. L'emballage secondaire contient plusieurs emballages primaires, pour offrir une protection additionnelle et faciliter le transport.

⁴Nos emballages primaires prioritaires sont : le Polyéthylène Téréphtalate (PET), le carton multicouches, le verre et l'aluminium.

⁵Données basées sur les volumes de production durant l'exercice 2022 pour nos marques nationales.



2. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

Pourquoi est-ce important pour nous?

Lassonde reconnaît l'importance des changements climatiques et de l'urgence collective d'agir. La réduction de notre empreinte carbone est une priorité. Les changements climatiques affectent et continueront d'affecter l'ensemble des composantes de notre entreprise, de l'approvisionnement en matières premières jusqu'à la production et la distribution de nos produits.

Qui plus est, nos parties prenantes demandent plus de transparence et d'actions concrètes pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et nous visons à répondre à leurs attentes à cet égard.





Notre approche

L'obtention de données fiables et rigoureuses est le point de départ essentiel à notre plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Lors de l'exercice 2022, nos efforts se sont principalement concentrés sur la collecte et la validation des données nous ayant permis de mesurer nos émissions de portée 1 et 2. En collaboration avec des consultant.es externes, nous avons établi les bases qui nous serviront à élaborer notre stratégie de réduction de nos émissions.

Un groupe de travail dédié à la gestion de nos émissions de gaz à effet de serre entamera ses activités au début de l'exercice 2023. Incluant les membres du comité ESG et les équipes d'opérations, ce groupe aura comme mandat initial de définir des plans d'action afin d'améliorer l'efficacité énergétique de nos usines, une première étape vers la réduction de nos émissions liées à nos opérations directes.

Pour élargir la portée de nos actions et concrétiser notre vision de développement durable, nous allons ensuite élaborer un plan d'action pour mesurer notre empreinte carbone à travers notre chaîne de valeur. Ce plan d'action sera fondé sur l'engagement et la sensibilisation de nos parties prenantes et sur l'établissement de cibles ambitieuses fondées sur la science. En établissant des objectifs basés sur la science, nous croyons pouvoir contribuer de façon plus concrète à la lutte contre les changements climatiques.

Réalisations 2022

- Finalisation de la collecte des données nous ayant permis de mesurer nos émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 pour l'année 2022.
- Confirmation de notre engagement à adhérer à la *Science-Based Target initiative (SBTi)*.

Priorités 2023-2024

- Procéder à la validation finale des données pour l'année 2022 en collaboration avec des expert.es externes.
- Définir des plans d'action pour améliorer l'efficacité énergétique de nos opérations.
- Mesurer nos émissions de portée 3 et établir des objectifs 2030 basés sur la science à l'égard de nos émissions de portée 1, 2 et 3, approuvés par la *Science-Based Target initiative (SBTi)*.



Émissions de portée 1 : 67 526 tonnes métriques CO2 eq
Émissions de portée 2 : 19 149 tonnes métriques CO2 eq
Total : 86 675 tonnes métriques CO2 eq

Objectif 2025



Établir des objectifs basés sur la science à l'égard de nos émissions de portée 1, 2 et 3.

⁶Le graphique présente les émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 des principales filiales en exploitation de la Société, à l'égard des établissements sur lesquels un contrôle opérationnel est exercé. Le calcul des émissions de niveau 2 a été effectué selon la méthode basée sur la localisation (location-based).

Lassonde a mis en place un processus de collecte et de validation des données qui a fait l'objet d'une revue par des tiers experts. Il est possible que les données soient ajustées ultérieurement au fur et à mesure que nos processus évoluent et que la qualité des données disponibles s'améliore.



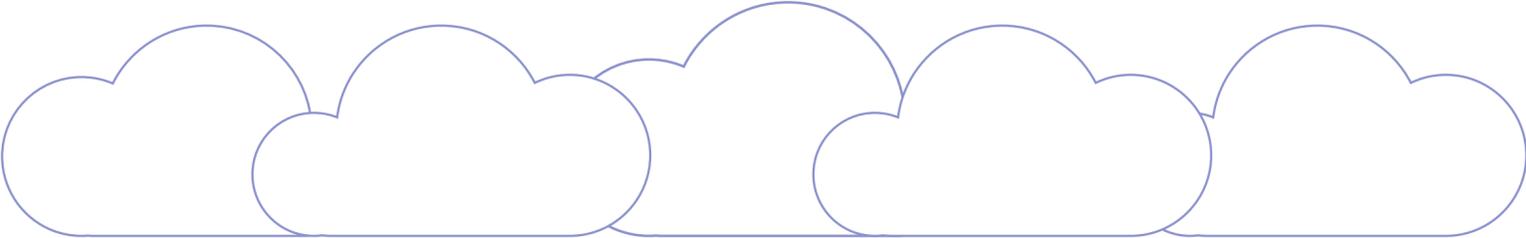
Science-Based Target initiative (SBTi)

La Science-Based Target initiative (SBTi) encourage les organisations du secteur privé à agir en se fixant des objectifs de réduction de gaz à effet de serre basés sur la science. La SBTi est un partenariat entre le Carbon Disclosure Project (CDP), le Pacte mondial des Nations Unies, le World Resources Institute (WRI) et le Fonds mondial pour la nature (WWF).

D'ici 2025, nous établirons des objectifs basés sur la science et alignés sur le niveau de réduction que les scientifiques du climat considèrent comme nécessaire pour contenir le réchauffement climatique à un niveau inférieur à 1,5°C.

ENGAGEMENT

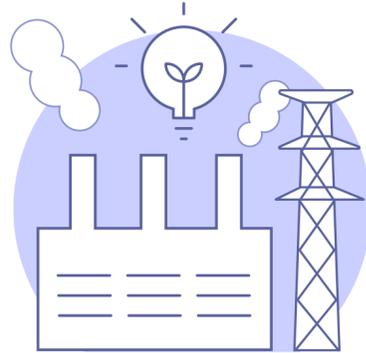
En confirmant que nous allons adhérer à la SBTi, nous confirmons notre volonté de contribuer à l'effort collectif en matière de lutte contre les changements climatiques.



ÉMISSIONS DE PORTÉE 1
Directes
Émissions produites par nos activités.



ÉMISSIONS DE PORTÉE 2
Indirectes
Émissions générées par la consommation d'électricité.



ÉMISSIONS DE PORTÉE 3
Indirectes
Émissions découlant de notre chaîne de valeur.





3. Préserver l'eau

Pourquoi est-ce important pour nous?

La qualité et la disponibilité de l'eau potable sont des enjeux mondiaux qui touchent plusieurs composantes de notre chaîne de valeur, de la culture de nos matières premières jusqu'à leur transformation. En plus d'être un ingrédient important dans nos produits, nous utilisons l'eau à des fins d'assainissement de nos équipements, un aspect essentiel pour maintenir la salubrité et la qualité de nos produits.

Avec la multiplication et l'intensification des événements causés par les changements climatiques, comme les sécheresses, les inondations ou les tempêtes, nous reconnaissons l'importance que notre stratégie de croissance se base sur un plan concret afin de gérer le risque lié à la qualité et la disponibilité de l'eau.





Notre approche

La première étape de notre plan consiste à s'assurer que notre utilisation d'eau dans nos opérations directes soit réduite le plus possible. Pour y arriver, nous avons mis sur pied le **groupe de travail Gestion de l'eau** qui, de concert avec les équipes d'opérations et d'ingénierie dans nos usines, veille à suivre l'évolution de nos données de consommation d'eau et le déploiement de nos plans d'action. Notre attention se portera sur l'identification des enjeux et la recherche de solutions, tout en misant en parallèle sur la sensibilisation et la formation de nos employés.

Réalisations 2022

- Finalisation de la collecte des données de consommation d'eau dans toutes nos usines à travers l'Amérique du Nord.
- Identification des usines dont la consommation s'avère plus élevée que 2 litres d'eau par litre de produits.

Priorités 2023

- Confirmer les causes de la consommation plus élevée en eau et identifier des pistes de solutions, dont l'ajout de compteurs d'eau dans certaines usines.

Statut 2022

Consommation d'eau moyenne dans nos usines de breuvages à 2,2 L/L⁷.

Objectif 2026

→ **2 L/L**

⁷Couvre la quantité totale d'eau consommée, incluant celle utilisée à titre d'ingrédients dans les produits. Lassonde a mis en place un processus de collecte et de validation des données qui a fait l'objet d'une revue par des tiers experts. Il est possible que les données soient ajustées ultérieurement au fur et à mesure que nos processus évoluent et que la qualité des données disponibles s'améliore.



4 Réduire nos matières résiduelles

Pourquoi est-ce important pour nous?

La gestion des matières résiduelles constitue une préoccupation importante dans le secteur de la transformation alimentaire.

Lassonde génère des déchets organiques, tels que la pulpe de fruits, et des déchets inorganiques, tels que des emballages tertiaires utilisés pour le transport de nos matières premières.

Une gestion efficace de nos matières résiduelles permet non seulement de réduire les coûts liés à leur élimination, mais également d'améliorer notre impact environnemental.





Notre approche

Notre stratégie est guidée par l'importance de créer une culture zéro déchet, qui prône la réduction à la source, la réutilisation et le recyclage. Nous misons sur l'engagement de nos employé.es, le développement de nouveaux partenariats avec des recycleurs locaux et la mise en place de projets d'innovation. Nos efforts seront supportés par le **groupe de travail Matières résiduelles & Circularité** dédié à l'analyse de nos matières résiduelles, à l'identification des enjeux et à l'élaboration de plans d'action ciblés.

Réalisation 2022

- Finalisation du processus de caractérisation préliminaire qui nous a permis d'identifier des matières résiduelles problématiques.

Priorités 2023

- Terminer la collecte et la validation des données et la caractérisation de nos matières résiduelles.
- Amorcer des projets de revalorisation de notre première source de déchet, les emballages de transport de matières premières, pilotés par le Centre d'excellence en innovation.

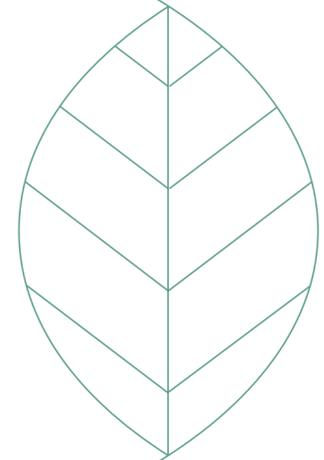
Objectif 2030



Éliminer toutes nos matières résiduelles provenant de nos usines et présentement envoyées dans les sites d'enfouissement.

Pas de perte!

Nos usines de Rougemont (Québec) et de Wapato (Washington) disposent des résidus organiques qui proviennent de la pression des fruits auprès des éleveurs de bétail de la région. Ce déchet organique pour nous devient une ressource précieuse pour les éleveurs, qui peuvent ainsi varier la nourriture de leur bétail! À Washington et au Massachusetts, les résidus sont distribués aux agriculteur.trices qui l'utilisent pour faire du compost.





Le Centre d'excellence en innovation

Lors de l'Assemblée générale annuelle 2022, Lassonde annonçait la mise en place d'un nouveau modèle opérationnel. De là est né le Centre d'excellence en innovation (CEI), qui a comme vision de bâtir une culture d'innovation plus forte chez Lassonde. C'est donc avec ce mandat en main que des spécialistes en science alimentaire, technologie, innovation et recherche font avancer cet important pan de l'entreprise. Le CEI a élaboré une stratégie d'innovation pluriannuelle qui repousse les limites du possible, tout en s'alignant sur les objectifs d'affaires de Lassonde et ses priorités ESG. Ensemble, l'équipe s'engage à être centrée sur le consommateur.trice, à construire un portefeuille orienté vers la croissance et à développer des partenariats stratégiques à travers l'Amérique du Nord.

« Lassonde a été reconnue pour son caractère novateur et nous souhaitons poursuivre dans cette voie, afin de favoriser la croissance de l'entreprise en comblant l'écart entre notre état actuel et futur. »

– **Jamie Bradford, vice-présidente, Innovation, Amérique du Nord**

En 2022, le CEI a établi sa structure et fixé ses objectifs d'affaires pour la période 2023-2025. Depuis sa création, plusieurs projets ont déjà été mis en œuvre, notamment des partenariats et des collaborations avec des universités, des centres de recherche et des fournisseurs d'emballages partout en Amérique du Nord. Il y a aussi l'intégration d'un outil logiciel d'intelligence artificielle prédictive des tendances et de nombreux projets de recherche sur le public consommateur et la consommation qui alimenteront le moteur d'innovation de Lassonde pour les années à venir. Le Centre d'excellence en innovation collabore également avec le comité ESG et divers groupes de travail sur l'approche de Lassonde en matière de développement durable.

INNOVATION

Un déchet qui se transforme en projet

Le procédé de fabrication de certains produits de Lassonde nécessite le transport de matières premières dans des emballages en plastique multicouches. Ces emballages ont été identifiés comme étant l'enjeu le plus important pour Lassonde en matière de déchets, puisqu'ils ne sont pas actuellement recyclés. L'équipe du Centre d'excellence en innovation s'est donc retroussé les manches pour trouver une façon de remédier à ce problème. Une des pistes de solution envisagée est un partenariat pour développer un projet d'économie circulaire afin que les emballages aient une deuxième vie et permettent à d'autres entreprises de récupérer ce plastique. C'est un exemple parfait de ce que le CEI mettra en branle au cours des prochaines années afin de supporter les efforts en développement durable de Lassonde.



Pilier 4

Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable



Avoir un impact déterminant tout en étant le reflet de notre culture d'entreprise et de nos valeurs.



Pourquoi est-ce important pour nous?

Notre engagement est clair : nous visons à bâtir une chaîne d'approvisionnement durable. Nous reconnaissons l'importance qu'elle soit le reflet de notre culture d'entreprise et des valeurs et comportements que nous prônons. Nous sommes conscients que notre impact le plus déterminant s'y situe et qu'une proportion importante de nos risques d'entreprise en émane. En plus d'être une considération centrale dans notre processus de gestion des risques, la durabilité de notre chaîne d'approvisionnement est de plus en plus importante pour nos parties prenantes.





Notre approche et nos priorités pour 2023

Lors de l'exercice 2023, nous prioriserons l'élaboration d'une stratégie globale structurée, qui intègre la gestion de risque et une méthodologie rigoureuse de validation des composantes environnementales et sociales les plus importantes pour l'organisation. Notre point de départ sera de mieux comprendre où se situent nos risques et nos enjeux sur le plan de la durabilité. Nous ferons l'évaluation des différents critères d'approvisionnement durable, établirons notre approche à l'égard de nos fournisseurs et de certains produits ou ingrédients, le tout en considérant les attentes de nos parties prenantes et les standards les plus reconnus. Nous aurons recours à des outils de travail qui nous permettront d'appliquer une approche basée sur le risque, puis de mesurer, suivre et ultimement, améliorer la durabilité de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous nous appuyerons sur le soutien d'une structure de gouvernance améliorée, notamment par la création de groupes de travail axés sur les questions d'approvisionnement durable et qui auront comme mandat d'établir nos objectifs, priorités et plans d'action à court et moyen terme. Nous comptons également engager plus activement les acteurs de notre chaîne d'approvisionnement pour qu'ils améliorent leurs pratiques.

Nous reconnaissons l'importance d'établir un dialogue ouvert avec nos fournisseurs afin de faire croître l'engagement envers la création d'une chaîne d'approvisionnement plus durable.





À propos de ce rapport

Période concernée

Ce rapport couvre une période de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 («exercice 2022»).

Entités concernées

Industries Lassonde inc. et ses filiales (collectivement «la Société», «l'entreprise», «l'organisation» ou «Lassonde»). Les principales filiales en activité de l'organisation sont A. Lassonde inc., Lassonde Pappas and Company Inc., Spécialités Lassonde inc., Apple & Eve LLC et Old Orchard Brand LLC. Certaines des déclarations contenues dans le présent document, y compris les renseignements sur différents programmes et initiatives, peuvent ne pas s'appliquer de la même manière à toutes les divisions. Dans la mesure du possible, nous avons indiqué quand les initiatives s'appliquent uniquement à une division spécifique.

Validation des données

Lassonde a mis tous les efforts nécessaires pour que les informations contenues dans ce rapport soient les plus exactes possibles. Nous nous efforçons d'améliorer nos processus en continu en collaboration avec des expert.es externes.



Énoncés prospectifs

Le présent rapport comporte de l'« information prospective » et les communications publiques verbales et écrites d'Industries Lassonde inc. (ci-après « la Société ») qui ne constituent pas un fait historique peuvent être réputées une « information prospective » au sens de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés constituant de l'information prospective sont fondés sur les attentes, estimations, projections, croyances, jugements et hypothèses actuels selon l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif applicable a été fait à la lumière de l'expérience de la Société et de sa perception des tendances historiques. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs et buts de la Société ainsi que des énoncés liés aux croyances, plans, cibles, buts, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions de la Société. Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « continuer », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « entreprendre », « voir », « indiquer », « maintenir », « explorer », « entraîner », « échéancier », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « proposer », « but » et d'autres expressions similaires suggérant des événements futurs ou un rendement futur ainsi que la forme négative de ces termes ou leurs variations. Ces énoncés ne constituent pas des garanties au sujet du rendement futur et comportent des hypothèses, des risques et des incertitudes difficiles à prévoir.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou faits réels soient sensiblement différents de ceux qui avaient été prévus dans ces énoncés. Divers facteurs ou diverses hypothèses sont habituellement appliqués par la Société pour tirer des conclusions ou pour établir les prévisions, projections, prédictions ou estimations formulées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur l'information dont dispose actuellement la Société, y compris l'information obtenue de sources tierces. Dans le présent rapport, les énoncés prospectifs comprennent, mais sans s'y limiter, les priorités et objectifs ESG ainsi que les hypothèses utilisées pour établir ces énoncés prospectifs.

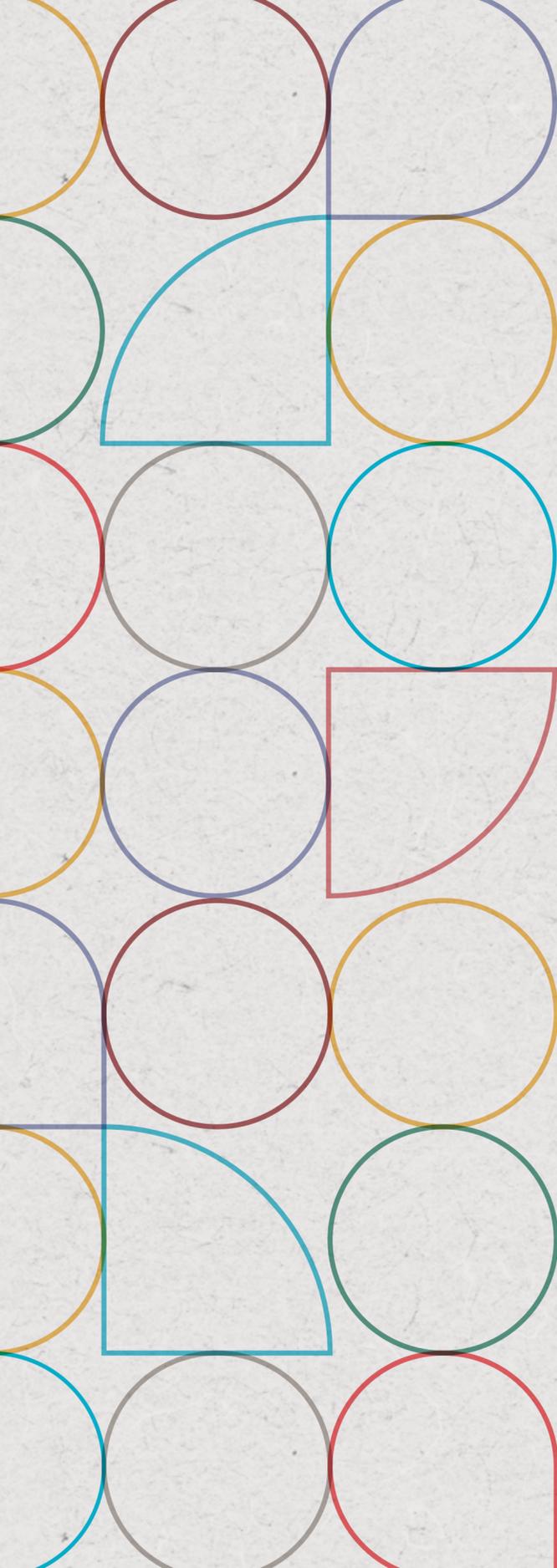
Ces énoncés prospectifs se rapportent à des événements futurs et sont, en raison de leur nature, assujettis à de nombreux facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels divergent sensiblement des énoncés prévus. Les lecteurs sont prévenus que les hypothèses étudiées par la Société pour appuyer ces énoncés pourraient se révéler inexactes en totalité ou en partie. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats exprimés, implicites ou projetés dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants : la disponibilité des matières premières (notamment en raison des changements climatiques, des conditions météorologiques extrêmes, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle locale ou mondiale, de la perte de fournisseurs clés ou de la concentration des fournisseurs, des répercussions de pandémies, de l'évolution du contexte géopolitique, des conflits militaires et des sanctions commerciales) et les variations de prix qui en découlent; les fluctuations des prix de transport entrant et sortant, l'incidence du prix du pétrole (et de ses dérivés) sur les coûts directs et indirects de la Société, ainsi que la capacité de cette dernière de transférer ces augmentations au moyen de hausses des prix ou d'autres moyens, le cas échéant, à ses clients dans des conditions de marché concurrentielles; l'incapacité à maintenir de solides plateformes d'approvisionnement et de fabrication ainsi que des canaux de distribution efficaces; les perturbations ou les défaillances des systèmes de technologie de l'information de la Société, notamment la capacité d'accéder aux technologies nécessaires pour atteindre les cibles, engagements et objectifs de la Société, et le développement et la performance des technologies; les cybermenaces et les autres risques liés à la technologie de l'information en lien avec les interruptions d'activités, la confidentialité, l'intégrité des données et les fraudes par compromission de courriels d'affaires; la pénurie de main-d'œuvre en Amérique du Nord et son incidence sur l'embauche, la formation, le perfectionnement, la fidélisation et la fiabilité des membres du personnel compétents et/ou clés ainsi que sur leur productivité, les enjeux en matière d'emploi (y compris la rémunération), la conformité aux lois sur les normes du travail dans divers territoires et la possibilité d'arrêts de travail en raison du non-renouvellement des conventions collectives ou autres raisons; l'instauration réussie des programmes de santé et de sécurité de la Société et l'application des lois et règlements en matière de santé et sécurité; les blessures graves subies par un employé ou le décès d'un employé, qui pourraient avoir des répercussions importantes sur la continuité des activités de la Société et sa réputation et engendrer des coûts liés à la conformité; le déploiement fructueux de la stratégie corporative pluriannuelle de la Société; les changements climatiques et les catastrophes entraînant une augmentation des coûts d'exploitation et des dépenses en immobilisations et une réduction de la production, et ayant une incidence sur la disponibilité, la qualité ou la volatilité des prix des principaux produits de base achetés par la Société; les litiges avec des fournisseurs importants; la consolidation accrue des clients dans le secteur de l'alimentation, ce qui leur donne un pouvoir de négociation important qui pourrait limiter la capacité de la Société à hausser ses prix pour compenser les pressions inflationnistes; les événements marquants, comme une défaillance de systèmes et d'équipement, une pandémie et des désastres naturels, ou une fréquence accrue ou une intensité des conditions météorologiques extrêmes (notamment en raison des changements climatiques) pouvant mener à des interruptions d'activités

à l'une des installations de la Société ou chez certains fournisseurs; la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de durabilité environnementale ainsi que le coût des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux; les modifications apportées aux lois (y compris, les impôts et taxes et les tarifs douaniers), aux règlements, aux règles et aux politiques qui touchent les activités de la Société, ainsi que leur interprétation, et les nouvelles prises de position adoptées par les autorités compétentes; l'incapacité à s'adapter aux changements et les faits nouveaux touchant le secteur de la Société, notamment, les préférences, les goûts et les habitudes d'achat des clients, les conditions du marché et les activités des concurrents et des clients; la gestion de crise et l'exécution du plan de continuité des affaires; l'incapacité de maintenir la sécurité et l'intégrité des produits de la Société qui pourrait entraîner des rappels de produits et des réclamations en responsabilité du fait des produits visant des produits alimentaires mal étiquetés, falsifiés, contaminés ou avariés, et nuire à sa réputation; les menaces à la réputation de la Société et de ses marques, notamment en raison de son incapacité à répondre aux attentes ESG des parties prenantes ou à réaliser les bénéfices attendus à cet égard; les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, de la liquidité et du crédit, du cours des actions et des obligations de retraite; la détérioration des conditions macroéconomiques générales, y compris les conflits internationaux, qui peuvent avoir des répercussions négatives sur les fournisseurs, les clients et les coûts d'exploitation de la Société; l'imposition de frais de restructuration, de frais d'aliénation ou d'autres frais connexes ainsi que la constatation de perte de valeur du goodwill ou d'actifs à long terme, particulièrement dans un contexte de performance difficile et d'augmentation du coût du capital; la suffisance de la garantie d'assurance; les flux de trésorerie futurs prévus et leur suffisance, les sources de capitaux à des taux attractifs, les obligations contractuelles futures, les options de financement futures, le renouvellement des facilités de crédit et la disponibilité de capitaux pour financer les plans de croissance, les obligations d'exploitation et les dividendes; le rendement du régime de retraite, notamment le caractère adéquat des cotisations, des actifs et des passifs potentiels au titre du régime de retraite; l'incidence et l'issue des actions en justice, litiges et instances réglementaires potentiels auxquels la Société peut être partie; et l'innovation ainsi que l'utilisation et le déploiement futurs de la technologie et les résultats futurs attendus associés, la capacité de la Société à protéger sa propriété intellectuelle et les coûts engagés pour ce faire.

La Société avertit les lecteurs que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Elle les avertit aussi que certains des énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport, comme les énoncés liés à l'atteinte des objectifs ESG, peuvent être considérés comme étant des lignes de conduite future aux fins de la législation en valeurs mobilières applicable. Les lecteurs ne doivent pas présumer que ces lignes de conduite future seront réalisées.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont valeur qu'à la date des présentes. À moins d'y être tenue par la loi, la Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. **Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.**

Pour nous transmettre des commentaires, questions ou idées, contactez-nous via notre site web au lassonde.com/contact.



Lassonde